



Assemblée Générale Mixte du 11 avril 2013 – Mise à disposition des documents préparatoires

Paris la Défense, le 22 mars 2013 - Ciments Français informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le jeudi 11 avril 2013 à 11 h 00, au Centre de Conférences Cœur Défense, 110 esplanade du Général de Gaulle, La Défense 4, 92050 Paris La Défense.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) n° 28 du 6 mars 2013.

L'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 27 mars 2013 et sur le site internet de la société mentionné ci-dessous le même jour.

Ces documents peuvent ou pourront être consultés dans la rubrique « Relations investisseurs/Gouvernement d'entreprise/Informations » du site www.cimfra.com. Pour y accéder directement, [cliquez ici](#).

Les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 11 avril 2013 peuvent être :

1. soit adressés aux actionnaires sur leur demande auprès de la Société Générale, Service des Assemblées, 32 rue du Champ de Tir, BP 81.236, 44312 Nantes cedex 3, à compter de la convocation de l'Assemblée et jusqu'au cinquième jour avant la réunion,
2. soit consultés au siège social de la société par les actionnaires à partir de la convocation de l'Assemblée et au moins pendant le délai de 15 jours précédant cette Assemblée.

Il sera proposé à l'Assemblée d'approuver la distribution d'un dividende de 3 euros par action au titre de l'exercice 2012. Compte tenu qu'un acompte sur dividende de 1,50 euro a été versé le 3 août 2012, le solde à verser après l'assemblée, soit 1,50 euro par action, sera mis en paiement à compter du 2 mai 2013 avec une date de détachement du dividende (ex-date) le 26 avril 2013.

SUR INTERNET : www.cimfra.com et www.italcementigroup.com

Ciments Français
Relations presse
Tél : + 33 (0)1 42 91 76 87

Ciments Français
Relations Investisseurs
Tél : +33 (0)1 42 91 76 76